

Graines d'Avenir en Albigeois Bastides : une stratégie pour la transmission des fermes et la résilience alimentaire

Résumé

1. Un territoire engagé de longue date

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides (PTAB), regroupant 5 intercommunalités du Tarn, agit depuis des années en faveur d'une agriculture durable et territorialisée. Le PAT (Projet Alimentaire Territorial), structuré en 2017 et labellisé niveau 2 en 2021, constitue le socle stratégique de cette politique, ancrée dans une gouvernance partenariale associant élus, acteurs agricoles, collectivités, associations, citoyens et professionnels.

2. Deux défis prioritaires pour la résilience alimentaire

Le diagnostic du territoire met en lumière deux enjeux majeurs :

- **Le renouvellement des générations agricoles** : 40,6 % des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans, pour un taux de remplacement insuffisant (2 installations pour 3 cessations). Les structures agricoles, de plus en plus grandes (SAU moyenne en hausse de 17 %), sont difficilement transmissibles, notamment pour des candidats hors cadre familial.
- **L'accès à une alimentation locale et de qualité** : bien que de nombreuses exploitations soient en circuits courts, plusieurs zones du territoire ne disposent pas de point de vente collectif et l'approvisionnement local des cantines scolaires reste également marginal, malgré une demande croissante. L'objectif est donc de renforcer le maillage et la structuration de ces circuits de distribution.

3. Une candidature structurée autour de 7 actions concrètes et opérationnelles

Le projet associe plusieurs partenaires (élus, techniciens, structures d'appui à l'installation et la transmission, organismes agricoles, citoyens et acteurs de la restauration collective) autour de 7 actions :

1. **Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé** pour mutualiser les informations sur le foncier, les cédants, les porteurs de projets et travailler en coopération sur des dossiers.
2. **Structuration de groupes de veille composés d'élus et citoyens** pour repérer, caractériser du foncier et aller à la rencontre des futurs cédants à l'échelle des communes.
3. **Déploiement du test d'activité en archipel** avec l'Essor Maraîcher, par la mise en place d'un réseau de fermes accueillantes faisant office de « lieux-tests » temporaires.
4. **Transmission-restructuration des fermes** : définition d'une méthodologie d'accompagnement et expérimentation du modèle avec des projets d'installation multiple ou collective sur une ou deux grandes exploitations à enjeu.
5. **Sensibilisation et communication** : organisation d'événements sur la transmission et l'installation à l'échelle des communautés de communes, conception et diffusion d'une campagne de communication et élaboration d'un support d'information mutualisé entre les partenaires.
6. **Développement de nouveaux points de vente collectifs** : identification de producteurs intéressés, accompagnement à l'émergence d'un PVC et appui aux initiatives déjà existantes pour les consolider.

7. **Structuration de l’approvisionnement des cantines** : l’objectif est d’identifier des fournisseurs locaux capable de répondre aux besoins des établissements accompagnés dans le dispositif « Ma Cuisine Engagée » puis d’organiser les mises en relations et d’accompagner les contractualisations : rencontres, solutions logistiques, planification des producteurs, etc.

Le cœur du projet repose sur la coopération et mutualisation entre différents acteurs pour renforcer les capacités d’action collective sur le territoire sur ces deux enjeux centraux : entre des partenaires aux compétences complémentaires, entre producteurs pour mutualiser la commercialisation et entre producteurs et établissements de restauration collective.

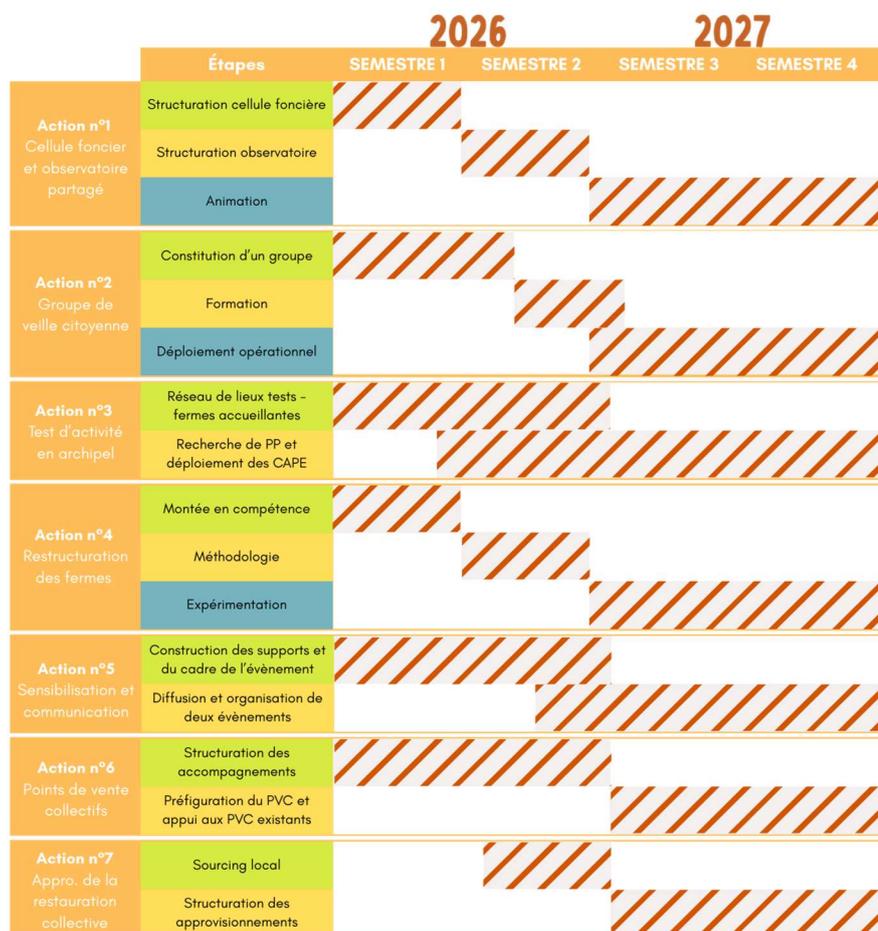
Les piliers de l’AAP concernés :

- Autonomie et résilience : *stratégie foncière et reconquête des friches*
- Qualité de vie : *mutualisation du travail et mutualisation de la commercialisation*
- Développement économique du territoire : *installation / transmission et développement de circuits de proximité*

Les partenaires confirmés : SAFER, FDCUMA, ADEART, Essor Maraîcher, ATAG, Inéopôle, DDT, Département (non financier).

Le partenariat avec la Chambre d’agriculture n’est pas encore consolidé, notamment du fait des périodes d’élections récentes qui ont impacté leur implication dans le projet. Des rencontres à venir entre les Présidents de nos structures permettront de préciser les contours de cette collaboration.

Calendrier de mise en œuvre :



4. Moyens mobilisés

L'ensemble des actions seront animées par la chargée de mission « transition agricole et alimentaire » du PETR. Le budget présenté dans le cadre de l'AAP (environ 87 000 € sur 2 ans) couvre l'ingénierie de mise en œuvre :

N° Action	Axe	Nom Intervenant interne	Fonction de l'intervenant	Nombre heures	Coût en € HT
Action 1 : Mise en place d'une cellule foncière et d'un observatoire partagé	1	Osanne Billand	Chargée de mission transition agricole et alimentaire	15% soit 482,10 heures	32,20 €
Action 2 : Déploiement de groupes de veille et d'animation citoyenne	1			10% soit 321,40 heures	32,20 €
Action 3 : Développement du test d'activité en archipel	2			5% soit 160,70 heures	32,20 €
Action 4 : Restructuration des fermes pour de la transmission-installation multiple	4			10% soit 321,40 heures	32,20 €
Action 5 : Sensibilisation et information sur l'installation-transmission à destination des futurs cédants et porteurs de projets	4			10% soit 321,40 heures	32,20 €
Action 6 : Accompagnement à la création de nouveaux points de vente collectifs	2			10% soit 321,40 heures	32,20 €
Action 7 : Appui à la recherche et structuration des approvisionnements locaux	4			10% soit 321,40 heures	32,20 €
TOTAL Dépenses de Personnel (DP) sur 2 ans					72 443,56 €
Couts indirects (CI) 15%					10 866,53 €
Déplacements (D) 5%					3 622,18 €
TOTAL Dépenses de Personnel (avec CI et D) sur 2 ans					86 932,27 €

Plan de financement

	2026	2027	Total
Subvention AAP Coopération Territoriale (70%)	30 426,29 €	30 426,29 €	60 852,58 €
Auto-financement (30%)	13 039,845 €	13 039,845 €	26 079,69 €
Total	43 466,13 €	43 466,13 €	86 932,27 €